

Réf: Dossier 436660

Avis de constitution

SOCIETE « AILT EXPRESS »

Siège ABIDJAN, KOUMASSI, REMBLAIS, PRES DE
KONATE NON LOIN DE HORRIBILUS CONSTRUCTION, RUE
GERMAIN KOUAME, LOT 518, ILOT 44 KMSSI REMBLAIS,
Lot 518, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AILT EXPRESS »

Objet : EXPEDITION DE COLIS OU MARCHANDISES-
VENTE DIVERS ARTICLE IMPORTE- IMPORT EXPORT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, KOUMASSI, REMBLAIS, PRES DE
KONATE NON LOIN DE HORRIBILUS CONSTRUCTION, RUE
GERMAIN KOUAME, LOT 518, ILOT 44 KMSSI REMBLAIS,
Lot 518, Ilot 44

Dirigeant(s) M KANE LHADJI-AMIIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09314 du 08/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54971/GTCA/RC/2025 du 08/09/2025

Pour Avis

Le CEPICI

